

FONDATION



DU
PATRIMOINE



airbnb



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STRASBOURG, LE 4 JUILLET 2024

**LA MAISON DU VIGNERON DE WETTOLSHEIM À
L'ECOMUSÉE D'ALSACE REMPORTE
LE "GRAND PRIX DU PATRIMOINE ET TOURISME LOCAL"
DE LA FONDATION DU PATRIMOINE AVEC AIRBNB**

www.fondation-patrimoine.org



CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE
DÉLÉGUÉE RÉGIONALE ALSACE

Véronique KEIFF

Téléphone
06 30 10 00 00

Mail
veronique.keiff@fondation-patrimoine.org

Adresse
5 rue Hannong- 67000 STRASBOURG

Rejoignez-nous !
facebook.com/fondation.patrimoine
@fond_patrimoine
@fondationdupatrimoine

La maison du vigneron de Wettolsheim, à l'Ecomusée d'Alsace © Samfaitvoyager

La Fondation du patrimoine et Airbnb sont heureux d'annoncer que le lauréat du Grand prix du patrimoine et tourisme local est la Maison du vigneron de Wettolsheim à l'Ecomusée d'Alsace, situé en région Grand Est. Ce prix, d'une valeur de 100 000 euros permettra de contribuer à la restauration de ce lieu emblématique des traditions et savoir-faire viticoles alsaciens.

Organisé du 3 au 30 juin 2024, le Grand prix du patrimoine et tourisme local proposait aux Français de voter pour la restauration d'un des 13 sites patrimoniaux sélectionnés par la Fondation du patrimoine. Sur les 61 360 participants à cette première édition, 15% ont voté en faveur de la Maison du vigneron de Wettolsheim en Alsace.

Cette maison construite en 1706, préservée au sein de l'Ecomusée d'Alsace et fermée au public depuis deux ans, témoigne des métiers et traditions vigneronnes alsaciennes des siècles passés. La restauration de l'édifice permettra à l'Ecomusée d'y proposer des animations en lien avec les traditions viticoles alsaciennes (*retrouver toutes les informations sur le projet en page 3*).

Pour rappel : le Grand prix du patrimoine et tourisme local s'inscrit dans le cadre du programme "Patrimoine et Tourisme local" de la Fondation du patrimoine, soutenu par Airbnb et lancé en 2022. Ce programme permet de contribuer à dynamiser le tourisme local à travers le soutien à des projets de restauration situés en zone rurale (*détails du programme en page 5*).

Clément Eulry, directeur d'Airbnb France : *"Nous tenons à féliciter ceux qui portent le projet de restauration de la Maison du vigneron de Wettolsheim en Alsace et à remercier tous les votants qui font de la restauration de ce bien patrimonial une réalité ! Le patrimoine français attire des milliers de voyageurs chaque année, et nous sommes heureux de contribuer, à notre échelle, à sa restauration."*

Guillaume Poitrinal, président de la Fondation du patrimoine : *"Ce premier grand vote populaire lancé par la Fondation du patrimoine avec Airbnb a mobilisé en 1 mois plus de 60 000 personnes. C'est une très belle réussite ! C'est aussi la preuve que la préservation du patrimoine rural, qui fait la beauté de nos paysages, et l'ADN de notre programme Patrimoine et Tourisme local mécéné par Airbnb, intéresse et mobilise. Nous tenons à féliciter le gagnant du vote, la Maison du vigneron de Wettolsheim, et notre délégation Alsace qui soutient ce projet. Nous suivrons de près les travaux de restauration financés grâce à ce prix et ses répercussions sur l'attractivité du Haut-Rhin."*

Véronique Keiff, déléguée régionale de la Fondation du patrimoine en Alsace : *"Ce prix est celui de tous les amoureux du patrimoine alsacien qui se sont mobilisés pour redonner vie à la Maison du vigneron de Wettolsheim. Avec ses 200 000 visiteurs par an, l'Ecomusée d'Alsace est un acteur essentiel de l'attractivité touristique de notre région. La collecte de dons est toujours en cours : poursuivons cet élan au bénéfice de la transmission des savoir-faire traditionnels."*

Une cérémonie de remise du Grand prix du patrimoine et tourisme local était organisée ce 4 juillet 2024 au Château de Bouillancourt-en-Séry dans la Somme (Hauts-de-France), ancien lauréat du programme "Patrimoine et Tourisme local", lors des festivités liées au passage de la Flamme Olympique sur le site. La Maison de Wettolsheim s'y est vu remettre un chèque d'une valeur de 100 000 euros par la Fondation du patrimoine et Airbnb.

Ajouter une photo de la remise du chèque

PRÉSENTATION DU VAINQUEUR DU GRAND PRIX DU PATRIMOINE ET TOURISME LOCAL

HAUT-RHIN • GRAND EST

LA MAISON DU VIGNERON DE WETTOLSHEIM, À L'ECOMUSÉE D'ALSACE

Une maison emblématique de l'architecture du vignoble alsacien au cœur d'un projet de transmission des savoir-faire locaux



Maison du vigneron de Wettolsheim à l'Écomusée d'Alsace © Steeve Josch

INTÉRÊT PATRIMONIAL

Maître d'ouvrage : Association de l'Ecomusée d'Alsace

Population : 2 422 habitants

Protection au titre des monuments historiques : non protégé

La Maison du vigneron de Wettolsheim a été construite en 1706 par une équipe de charpentiers itinérants et était implantée au centre de la commune de Wettolsheim. Ce bâtiment important **reflète l'évolution économique et sociologique du vignoble alsacien**. François-Joseph Gilg, propriétaire de la maison jusqu'en 1934, a été parmi les premiers à développer la greffe des plants de vignes.

Sauvée de la démolition en 1994, elle fut à la même époque remontée au sein de l'Ecomusée d'Alsace. Elle vient en effet **témoigner des métiers et traditions vigneronnes des siècles passés**, tout en faisant le lien avec les réalités contemporaines du territoire.

PROJET DE VALORISATION

Avant sa fermeture au public il y a environ deux ans, la maison accueillait régulièrement des vigneronnes afin qu'ils partagent leurs connaissances et leur passion aux **plus de 200 000 visiteurs annuels de l'Ecomusée**. Elle abritait également chaque année des vendanges à l'ancienne mettant en valeur les savoir-faire vigneronnes d'antan. La restauration de l'édifice permettra à l'Ecomusée de rouvrir la maison au public et d'y proposer des animations en lien avec les traditions viticoles alsaciennes.

NATURE DES TRAVAUX À RÉALISER

Un diagnostic de la maison a montré que sa toiture n'est plus étanche et que des insectes xylophages s'attaquent à la charpente. Il devient urgent d'agir : la maison nécessite aujourd'hui **d'importants travaux conservatoires**, avec l'intervention de nombreux corps de métiers, pour certains menacés de disparition. **Les travaux seront visibles par les visiteurs**. L'Ecomusée abrite le centre de formation Le Gabion, qui réalisera une partie des travaux dans le cadre de son programme de formation d'OPRP - Ouvrier Professionnel en Restauration du Patrimoine.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

- ▶ **Printemps 2025** : début des travaux
- ▶ **Printemps 2026** : fin des travaux
- ▶ **Automne 2026** : ouverture au public

POUR RAPPEL - LES 13 CANDIDATS POUR LE "GRAND PRIX DU PATRIMOINE ET TOURISME LOCAL" ÉTAIENT :

(cliquez sur les noms des sites pour accéder à leur descriptif sur le site de la Fondation du patrimoine)

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	• <u>Demeure seigneuriale de Bathernay</u> (Drôme)
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	• <u>Maison natale de Colette à Saint-Sauveur-en-Puisaye</u> (Yonne)
BRETAGNE	• <u>Musée Sérusier à Châteauneuf-du-Faou</u> (Finistère)
CENTRE-VAL DE LOIRE	• <u>Maison Rouge à La Châtre</u> (Indre)
CORSE	• <u>Château de la Punta</u> (Corse-du-Sud)
GRAND EST	• <u>Maison du vigneron de Wettolsheim</u> (Haut-Rhin)
HAUTS-DE-FRANCE	• <u>Ferme Nord à Zuydcoote</u> (Nord)
ILE-DE-FRANCE	• <u>Château de Méréville</u> (Essonne)
NORMANDIE	• <u>Château de Gaillon</u> (Eure)
NOUVELLE-AQUITAINE	• <u>Maison Jeanne d'Albret à Orthez</u> (Pyrénées-Atlantiques)
OCCITANIE	• <u>Tour médiévale de Luzech</u> (Lot)
PAYS DE LA LOIRE	• <u>La Jumenterie du Lude</u> (Sarthe)
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	• <u>Moulin oléicole de Bargemon</u> (Var)

Critères de sélection de ces sites :

- ▶ être situés dans des territoires ruraux
- ▶ présenter un intérêt patrimonial, architectural, culturel ou historique
- ▶ contribuer au dynamisme social, économique et touristique du territoire après restauration
- ▶ appartenir à des porteurs de projet publics ou associatifs



À PROPOS DU PROGRAMME « PATRIMOINE ET TOURISME LOCAL »

Lancé en janvier 2022 par la Fondation du patrimoine, ce programme bénéficie d'un mécénat de 5,6 millions d'euros d'Airbnb. Il a pour objectif de soutenir en 3 ans jusqu'à 200 projets de restauration d'édifices, privés et publics, situés dans les territoires ruraux ou des petites villes de France métropolitaine. Tous les lauréats du programme présentent un intérêt patrimonial, architectural, culturel ou historique. Leur restauration vise une dispersion du tourisme, tout en créant de nouvelles opportunités économiques locales.

Nota bene : la mise en location, l'existence ou le projet d'établissement de relations commerciales entre les porteurs de projets et Airbnb ne constitueront à aucun moment une condition ou un critère dans l'identification et la sélection des projets.

UN PROGRAMME OUVERT AUX PORTEURS DE PROJETS PRIVÉS, PUBLICS OU ASSOCIATIFS

Tous les propriétaires, qu'ils soient publics, associatifs ou privés peuvent candidater et bénéficier du programme. Les sites proposés peuvent être protégés ou non au titre des monuments historiques. Les projets doivent être éligibles au mécénat.

TYPOLOGIE DE PROJETS SOUTENUS

Le programme soutient des projets de restauration, de préservation ou de sauvetage d'édifices ou d'éléments de patrimoine bâti qui participent au dynamisme local et à la mise en valeur du patrimoine architectural, culturel ou historique des territoires. Les projets permettent ainsi le développement du tourisme dans les territoires ruraux et les petites villes, en contribuant soit à l'offre culturelle locale, soit à l'embellissement et à l'attractivité du territoire.

ZONE GÉOGRAPHIQUE CONCERNÉE

Les projets doivent se situer en zone rurale (une attention particulière peut être portée aux communes de moins de 3 500 habitants) ou dans le zonage éligible au label de la Fondation du patrimoine.

CALENDRIER

En 2024, deux comités de sélection ont lieu : le premier au printemps et le second à l'automne. Les projets peuvent être déposés auprès des délégations la Fondation du patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/fondation-du-patrimoine/notre-organisation>

Les lauréats du comité de sélection du printemps seront annoncés le 8 juillet 2024. La fin des candidatures pour le comité de l'automne est fixée au 13 septembre 2024.

SÉLECTION DES PROJETS

Les propriétaires souhaitant obtenir plus de renseignements trouveront toutes les informations utiles ici : [A propos du programme Patrimoine et Tourisme local](#). Ils peuvent aussi se rapprocher de leur délégation régionale de la Fondation du patrimoine.

A savoir : les lauréats sont choisis par la Fondation du patrimoine au niveau national, après avis d'un comité consultatif composé de représentants de la Fondation, de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et de deux hôtes sur Airbnb.

[Tous les visuels presse sont téléchargeables ici](#)